

Parc national de Port Cros

Orientation 5.3 Soutenir une dynamique d'innovation et d'expérimentation

[...]

8 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>5.3.5 Soutenir l'innovation et l'expérimentation en matière de génie végétal et d'horticulture locale en particulier sur les cinq volets : gestion de l'eau, gestion raisonnée de l'énergie, méthodes innovantes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires et innovation végétale, lutte contre les espèces envahissantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique aux porteurs de projet • Partage d'expérience sur les collections variétales 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche dans le cadre de leurs compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de la filière, SCRADH, INRA, FREDON PACA
<p>5.3.6 Stimuler l'innovation et l'expérimentation pour la préservation du milieu marin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impulsion de la démarche, • Appui technique et scientifique aux porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des projets innovants 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités, animateurs/opérateurs Natura 2000, CCIV/acteurs socioéconomiques du milieu marin, gestionnaires de ports, compagnies maritimes, fédération des industries nautiques • IFREMER, pôle mer Méditerranée, TVT, AAMP • PNCal, MedPAN, Services de l'État en mer

Parc national de Port Cros

[...]

[...]

[...]

[...]

Référence ID de l'article : #4548

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-11 11:35